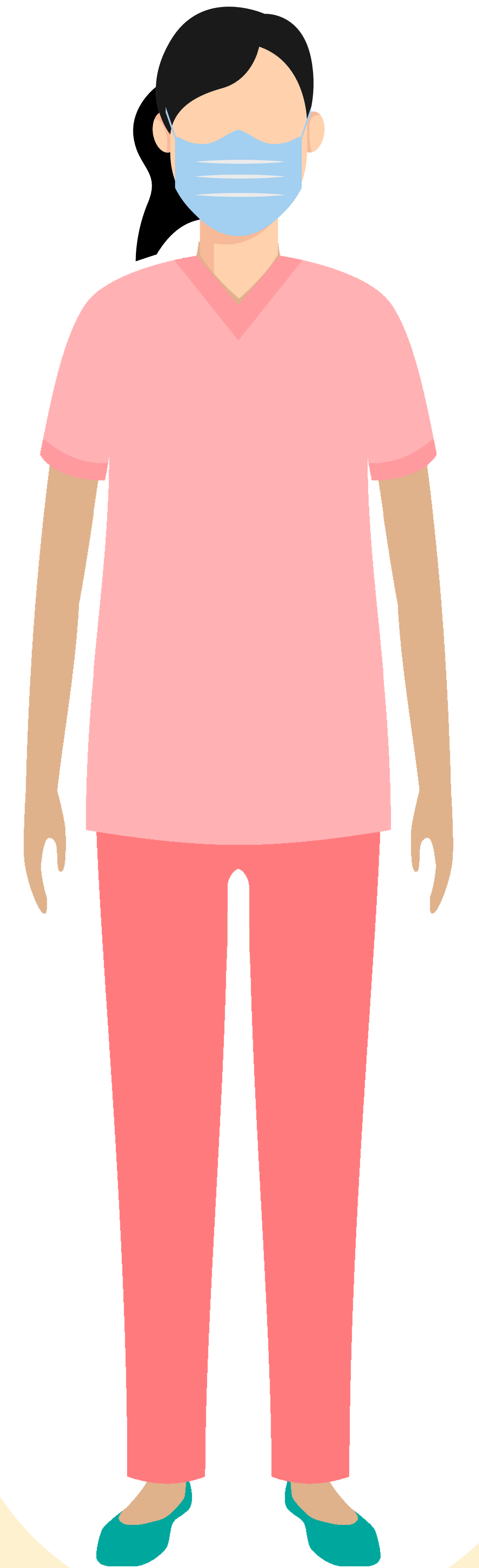


ZONE CHAUDE

OBLIGATOIRE LORS DE VOS DÉPLACEMENTS DANS LE CORRIDOR :

- Hygiène des mains
- Masque



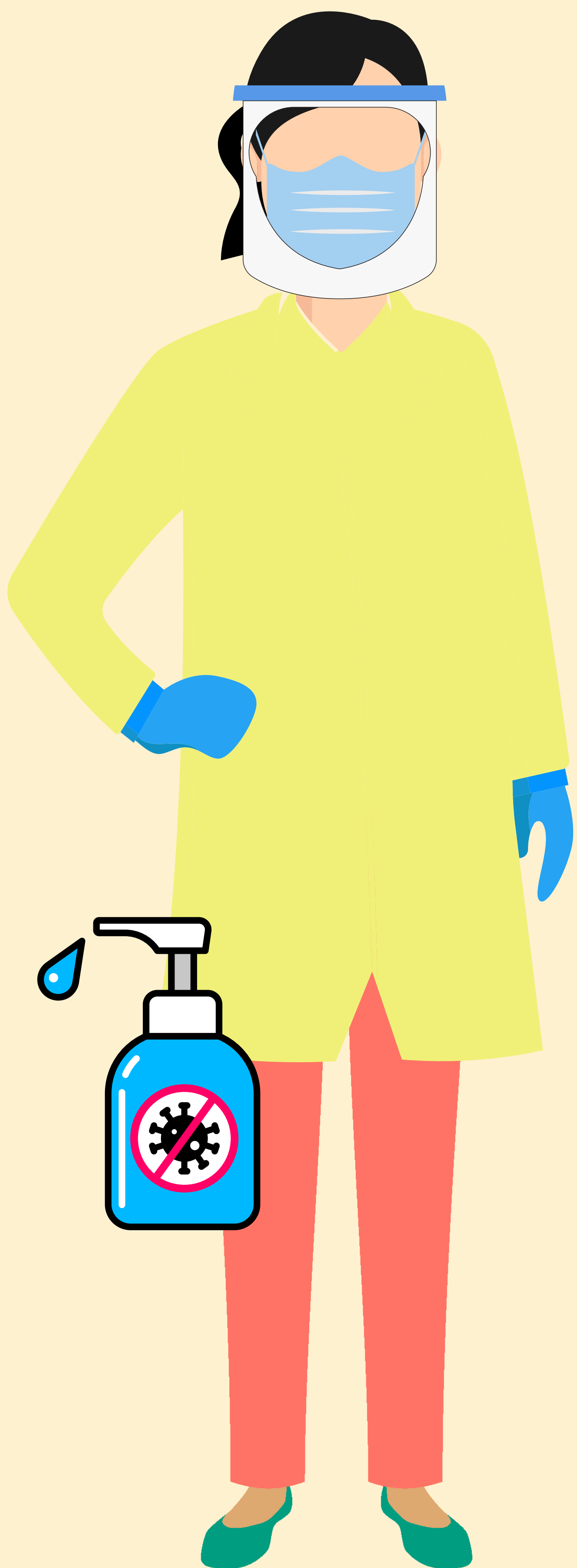
OBLIGATOIRE DANS UNE CHAMBRE :

- Hygiène des mains
- Protection oculaire
- Masque
- Jaquette
- Gants

Entre les usagers d'une même chambre :
Hygiène des mains et changement de gants

Entre chaque chambre :

Hygiène des mains, changement de jaquette et de gants



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 